

3.2.3.1. La sous-catégorisation syntaxique

En grammaire générative, on distingue deux types de catégories de mots, selon leur possibilité de constituer le *noyau* (ou la *tête*) d'un syntagme. Sont alors considérés comme **catégories majeures** les verbes, les noms, les adjectifs, les adverbes ainsi que les prépositions, dans la mesure où il s'agit des catégories pouvant former le noyau d'un syntagme verbal, d'un syntagme nominal, d'un syntagme adjectival, d'un syntagme adverbial ou d'un syntagme prépositionnel. Sont classées dans les **catégories mineures**, les catégories qui ne peuvent pas constituer le noyau d'un syntagme, à savoir, les déterminants, les auxiliaires, les conjonctions de coordination, les complémenteurs (comprenant les conjonctions de subordination et les prépositions *à* et *de*, introducteurs d'une subordonnée à l'infinitif). Les catégories majeures s'opposent également aux catégories mineures par le fait qu'elles peuvent, en général, être accompagnées d'un complément et/ou d'un élément qui les modifie. Selon les types de compléments qu'elles sélectionnent, on dit que les catégories majeures sont *sous-catégorisées*. La sous-catégorisation syntaxique concerne aussi bien la catégorie du verbe que les autres catégories lexicales majeures (Adjectifs, Adverbes, Prépositions, Noms). En revanche, les catégories mineures ne peuvent pas être sous-catégorisées.

A. Les verbes

Les verbes peuvent être sous-catégorisés, comme nous l'avons vu précédemment (cf. 3.1.1.1.C), en fonction de la présence ou de l'absence d'un complément (verbe transitif *vs* verbe intransitif), en fonction de la nature de leur complément (verbe transitif direct *vs* verbe transitif indirect), ou en fonction du nombre de leurs compléments (verbes transitifs (un seul complément) *vs* verbes bitransitifs (deux compléments)); les verbes transitifs directs se distinguent encore des verbes attributifs en fonction du rapport référentiel entretenu entre le complément et le sujet.

Les compléments qui servent à sous-catégoriser les verbes sont les compléments sélectionnés par chaque verbe. C'est le lexème verbal qui nécessite tel ou tel type de complément(s) pour compléter son sens lexical. Or, un verbe peut se trouver employé, dans une même phrase, non seulement avec des compléments sélectionnés mais aussi avec des compléments non sélectionnés, alors que pour la description lexicale du verbe, seuls les compléments sélectionnés doivent être pris en considération. Il y a donc lieu de distinguer soigneusement les compléments sélectionnés et les compléments non sélectionnés.

◆ Les compléments sélectionnés *vs* les compléments non sélectionnés

Ces deux types de compléments peuvent être distingués à l'aide des tests syntaxiques suivants, proposés par Christine Tellier (1995, pp. 84-90).

• Test d'omission

Si un complément ne peut pas être omis, au risque d'entraîner l'agrammaticalité de la phrase, alors il est sélectionné par le verbe. Dans les phrases suivantes, les compléments mis entre crochets sont tous sélectionnés, puisque leur omission rend la phrase agrammaticale.

Un délégué des étudiants a soulevé [SN le problème des modalités d'examens].

**Un délégué des étudiants a soulevé.*

Le commissariat est situé [SP en face d'un grand magasin de fleurs].

**Le commissariat est situé.*

Son fiancé se comporte [SAdv très bien]

**Son fiancé se comporte.*

Le vieillard posa [SP sur moi] [SN un regard amusé].

**Le vieillard posa [SP sur moi].*

**Le vieillard posa [SN un regard amusé].*

Le contrat stipule [P que la durée du stage peut varier].

**Le contrat stipule.*

Il ne faut cependant pas déduire de cette règle que tous les compléments sélectionnés par le verbe ne sont jamais omis. Certains compléments sélectionnés par le verbe peuvent ne pas être présents, sous certaines conditions. On peut noter, en gros, les trois cas suivants:

- si l'absence du complément a une valeur codée, hautement prédictible:

Il boit (de l'alcool).

Il fume (des cigarettes).

Il joue (de l'argent).

Je t'écirai (une lettre) dès que j'arrive .

- s'il a une valeur générale:

J'ai déjà mangé (de la nourriture).

Il peint bien (de la peinture).

Il aime lire (des livres).

Il n'aime pas prêter (à qui que ce soit) (quoi que ce soit).

- s'il a une valeur anaphorique, c'est-à-dire si son référent correspond à celui d'une expression déjà mentionnée dans le contexte antérieur:

Que va t-on faire du reste du gâteau? - Tu jettes.

Il peut aussi avoir une valeur déictique, si le référent est présent dans le contexte d'énonciation:

(à table, en prenant en main une bouteille de vin): *Je vous sers?*

Certains compléments sélectionnés par le verbe peuvent ainsi être absents, tout comme les compléments non sélectionnés. Pour distinguer ces deux types de compléments dont la présence n'est pas obligatoire, on doit recourir à un autre type de test.

- **Test d'insertion de «et cela»**

Si l'on peut insérer, sans altérer la grammaticalité de la phrase, «et cela» entre le verbe et un complément du verbe, ce dernier n'est pas sélectionné par le verbe. Autrement dit, un complément sélectionné par le verbe ne tolère pas la présence de «et cela» devant lui et après le verbe. Ce test permet de vérifier que les exemples cités plus haut comportent un complément sélectionné par le verbe, bien que la présence de ce complément ne soit pas obligatoire:

**Il boit et cela de l'alcool.*

**Il fume et cela des cigarettes.*

**Il joue et cela de l'argent.*

**Je t'écrirai et cela une lettre.*

**Il n'aime pas lire et cela des livres.*

**Il peint bien et cela de la peinture.*

??Il n'aime pas prêter et cela à qui que ce soit.

**Il n'aime pas prêter et cela quoi que ce soit.*

Au contraire, un complément non sélectionné par le verbe réagit positivement à ce test:

Il fumait et cela quand il était jeune.

Je t'écrirai et cela dès que j'arrive.

J'ai déjà mangé et cela chez ma belle-mère.

- **Test de remplacement par «en faire autant»**

Ce test concerne uniquement une sous-partie des verbes, à savoir ceux qui représentent un procès dynamique et non statif. L'expression «en faire autant» englobe obligatoirement les compléments sélectionnés par le verbe, alors que les compléments non sélectionnés par le verbe peuvent ne pas être inclus dans cette expression. Autrement dit, un complément non sélectionné peut suivre l'expression en question, ce qui est impossible pour un complément sélectionné:

**Marie m'a écrit et Jules en a fait autant une carte postale.*

Marie m'a écrit et Jules en a fait autant quand il était en Egypte.

**Marie a donné des vêtements au Secours Catholique et j'en ferai autant à Emmaüs.*

Marie a donné des vêtements au Secours Catholique et j'en ferai autant quand j'aurai rangé mes placards.

**Jules buvait et Marie en faisait autant du jus d'orange.
Jules buvait et Marie en faisait autant dans son rocking-chair.*

• Test de déplacement²⁸

Ce test constitue, avec le test d'omission, un des deux critères les plus utilisés par certains linguistes et grammairiens pour la distinction des compléments dits obligatoires (ou essentiels) et des compléments dits facultatifs. Dans l'exemple *Cette ile grouille de touristes en été*, le complément *en été* comporte certaines caractéristiques des compléments non sélectionnés par le verbe: on peut l'omettre (*Cette ile grouille de touristes*) et on peut insérer «et cela» entre le verbe et le complément en question (*Cette ile grouille de touristes et cela en été*). Notons que le test de remplacement par «en faire autant» ne s'applique pas ici, puisque le verbe représente un état et non un procès dynamique. En outre, le complément *en été* n'a pas une place fixe: il peut apparaître en divers endroits:

En été, cette ile grouille de touristes.

Cette ile grouille, en été, de touristes.

Il en va de même pour le complément locatif qui figure dans l'exemple suivant:

Cet ancien ouvrier du Compagnonnage a monté un projet fou à Nantes.

A Nantes, cet ancien ouvrier du Compagnonnage a monté un projet fou.

Cet ancien ouvrier du Compagnonnage a monté, à Nantes, un projet fou.

Par contre, un complément sélectionné par le verbe a souvent une place fixe dans une phrase et peut difficilement être déplaçable:

?? *Un projet fou, cet ancien ouvrier du Compagnonnage a monté à Nantes.*

?? *Des touristes, cette ile grouille, en été.*

Cependant, ce test doit être utilisé avec précaution. En effet, s'il est vrai qu'un complément non sélectionné par le verbe a plus de liberté de déplacement qu'un complément sélectionné, les compléments sélectionnés par le verbe ne sont pas toujours réfractaires au déplacement. Il n'est pas rare de rencontrer, tant à l'oral qu'à l'écrit, des exemples où un complément sélectionné par le verbe est antéposé. Il s'agit de cas de dislocation:

A ça vous n'avez pas pensé. (cité par Wagner et Pinchon, 1962, p. 530)

Pour les mêmes, ils se prennent. (cité par Cl. Blanche-Benveniste, 1981²⁹, p. 72)

²⁸ Ch. Tellier utilise le test d'antéposition, qui consiste à déplacer un complément en tête de phrase. Nous considérons l'antéposition comme une des possibilités de déplacement d'un complément.

²⁹ Blanche-Benveniste, Claire, 1981, «La complémentation verbale: valence, rection et associés», *Recherches sur le Français parlé*, n°3, Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe, Université de Provence, pp. 57-98.

La solitude, elle ne supporte pas. (*Le méridional*, cité par A. Sauvageot, 1985³⁰, p. 38)

Martin Luther, je vous l'accorde, on aime, on n'aime pas. (*Le Figaro*, cité par A. Sauvageot, 1985, p. 38)

Le manque d'argent Capra connaît. (*Le Figaro*, cité par A. Sauvageot, 1985, p. 38)

Le ping-pong entre le bon keuf et le méchant, Nourdine connaissait. (Pennac, *MM. les enfants*, 1997, p. 79)

D'autre part, il existe des compléments non sélectionnés par le verbe qui ne peuvent pas être déplacés librement. En effet, si l'on reprend la fameuse phrase du *Bourgeois Gentilhomme* de Molière: *Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour*, le déplacement du complément *d'amour* produit un effet cocasse:

?? *Belle marquise, vos beaux yeux, d'amour, me font mourir.*

?? *Belle marquise, d'amour, vos beaux yeux me font mourir.*

De même, les adverbes comme *bien* ou *mal*, qui fonctionnent comme un complément non sélectionné par le verbe ont plutôt une place fixe dans une phrase:

Il a bien dormi, mais il est mal réveillé.

?? *Bien il a dormi.*

? *Il a dormi bien.*

?? *Mal il est réveillé.*

? *Il est réveillé mal.*

On s'aperçoit ainsi que le test de déplacement ne permet pas de distinguer à coup sûr les compléments sélectionnés par le verbe des compléments non sélectionnés. Nous dirons donc que les compléments non sélectionnés par le verbe sont plus facilement déplaçables que les compléments sélectionnés, sans prétendre que cette règle soit absolue.

Une fois que les compléments sélectionnés sont distingués des compléments non sélectionnés, on s'attache à décrire le *cadre de sous-catégorisation* de chaque lexème verbal, cadre dans lequel sont inclus uniquement les compléments sélectionnés. L'entrée lexicale de chaque verbe comporte ainsi un schéma syntaxique qui peut se présenter comme suit:

souffrir (V) / —

bouleverser (V) / — SN

penser (V) / — $\left. \begin{array}{l} \text{SP} \\ \text{P}' \end{array} \right\}$

³⁰ Sauvageot, Aurélien, 1985, «Le fait de la syntaxe», *Travaux 3, Les relations syntaxiques*, Université de Provence, pp. 27-46.

envoyer (V) / ___ SN SP

manger (V) / ___ (SN)

A gauche de la barre oblique (/), on insère le lexème à traiter, en précisant entre parenthèses la catégorie à laquelle il appartient, et à sa droite, le cadre de sous-catégorisation; le trait (___) tient la place du lexème en question. Le verbe intransitif *souffrir* est ainsi décrit comme un lexème qui n'est suivi d'aucun complément (*Il souffre*), alors que les verbes transitifs sont suivis d'un syntagme nominal (*Cet évènement a bouleversé sa vie*), d'un syntagme prépositionnel (*Je pense à mon père*), d'une phrase subordonnée (*Je pense qu'il est plutôt soulagé*), ou à la fois d'un syntagme nominal et d'un syntagme prépositionnel (*J'ai envoyé des cartes de vœux à mes amis*). Lorsqu'un verbe peut être suivi soit d'un complément prépositionnel, soit d'une proposition subordonnée, et que le choix d'un type de complément est exclusif de l'autre, les deux types de compléments sont mis entre accolades. C'est le cas, par exemple, du verbe *penser* suivi soit de SP, soit de P'. Lorsqu'un complément sélectionné peut être absent, comme c'est le cas du verbe *manger*, il est mis entre parenthèses.